

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2022

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 343)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL673

présenté par
M. Boudié, rapporteur

ARTICLE 11

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« au sein des »

les mots :

« dans les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.